

## **BILAN DES PLAINTES**



## **PLAINTES DÉPOSÉES À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

Au cours de 2008, cinq plaintes ont été déposées à la Régie de l'énergie par Newfoundland and Labrador Hydro (NLH).

L'une d'elle, qui avait été déposée le 11 janvier 2008, a cessé d'être examinée par la Régie suite à sa décision D-2009-025 du 18 mars 2009.

Les quatre autres plaintes de NLH furent déposées respectivement les 11 janvier, 4 avril, 31 octobre et 24 novembre 2008.